

Instructions pour le montage des modules à hauteur d'étage

**Les modules doivent être construits en employant du mortier préparé avec le CLV-sealer fourni SANS eau !**

- Vérifiez si la hauteur de la grue suffit pour monter les modules : la hauteur requise =
  - la hauteur maximale d'un module est de 2m66
  - + bifurcation minimale de 2m
- Vérifiez si la puissance de montage à portée de la grue est partout au minimum 450 kilos.
- N'oubliez pas d'inspecter les modules avant de les monter. En cas de petite rupture ou lézarde, employez le mélange à base de CLV sealer pour la réparer. En cas de grand endommagement, veuillez contacter nos services au numéro 011/60.00.60.
- Levez les modules par le câble attaché aux oreillets du module. (voir photo 1) Fixez au câble de la grue une bifurcation minimale de 2 mètres. (voir photo 2)
- Fixez le premier module à la hauteur prévue sur le plan de construction. Si nécessaire maçonnez un socle assez solide afin d'atteindre la hauteur prévue.
- Si les ouvertures de raccordement se situent trop bas, il est souhaitable de se procurer des éléments d'adaptation ou de rehausser le socle. En tout cas veillez à ne jamais re-forer les trous.
- Glissez le module dans la gaine de la façon exigée, mettez-le à son emplacement, et fixez-le temporairement! (photo 3+4)
- Posez du mortier étanche sur le dessus du module et ajustez le module suivant grâce à l'emboîtement mâle-femelle.
- Remarques importantes :
  - Ne posez jamais à plat un module plus de 2m de longueur.
  - Ne maçonnez jamais de modules cassés ou endommagés dans votre conduit.
  - Employez toujours deux oreillets !
  - Ne levez jamais les modules par un câble simple.



← Photo 1 :  
Attachez les oreillets  
aux modules!

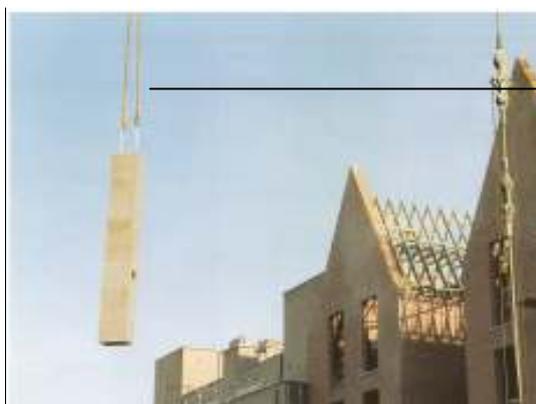


Photo 2  
Lors du montage des  
modules, fixez au câble de  
la grue une bifurcation  
d'au moins 2 mètres!



← Photo 3  
Photo 4 →  
Levez les modules et  
glissez-les dans les  
gaines techniques.

